

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 41-435-1933 Subventions.

n° 41-435-1933

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 février 1933

Numéro JO

n° 435 du 01/02/1933

Date du numéro

1 février 1933

TEXTE INTÉGRAL

une subvention de quinze mille francs (15.000 fr.), à titre de participation de la colonie aux dépenses de la mission d'études sur le parcours Djibouti -Dakar, a été allouée à M. Griaule. assistant au laboratoire de l'Ecole des hautes études, chargé de ladite mission.